

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société pédagogique genevoise  
**Herausgeber:** Société pédagogique genevoise  
**Band:** - (1901)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Nomination du correspondant à l'"Educateur"  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-240498>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

MM. Golay, Emile, Charvoz et Mercier sont élus premier, deuxième et troisième suppléants.

**3<sup>e</sup> Nomination du correspondant à l'« Educateur ».**

Par acclamation, et à l'unanimité, l'assemblée confirme M. *William Rosier* dans ses fonctions de correspondant à l'*Educateur* pour une nouvelle période de trois ans.

M. *Rosier* se déclare très sensible au nouveau témoignage de sympathie et de confiance qui vient de lui être accordé; il recommande aux sociétaires de collaborer activement à l'*Educateur* et d'envoyer au correspondant cantonal des notes pour la chronique genevoise.

**4<sup>e</sup> La nouvelle carte murale de la Suisse pour les écoles.**

M. le *Président* donne la parole à M. *Rosier*, qui présente la nouvelle carte, dont la beauté et l'exactitude ressortent d'autant mieux qu'elle se trouve placée en regard d'une carte Keller éditée en 1837. Le contraste est frappant.

M. *Rosier* donne sur la construction de la nouvelle carte de nombreux renseignements techniques et historiques qui intéressent vivement l'assemblée.

Les cartes murales employées le plus généralement jusqu'ici pour l'étude de la Suisse sont celles de Keller et de Ziegler. La carte Keller a paru en 1830, mais elle a été sans cesse améliorée depuis; la carte Ziegler est venue plus tard. Etablies d'après le système des hachures pour la représentation du relief, ces deux cartes ne répondent plus actuellement à ce que l'on peut attendre des procédés modernes.

C'est le colonel Siegfried qui, dans son rapport sur l'Exposition universelle de Paris en 1878, a émis le premier l'idée de faire de la carte murale de la Suisse une publication nationale, éditée par l'Etat. De 1883 à 1892, la Confédération reçut de divers cartographes et instituts des demandes de subventions destinées à aider l'établissement d'une nouvelle carte. En 1892, elle convoqua une commission composée de MM. Keller, Becker, L. Held, J.-H. Graf, A. Wäber-Lindt, H. Wettstein et W. Rosier et la chargea de lui présenter un rapport sur la question, en prenant pour base un questionnaire présenté par le Bureau topographique fédéral. Cette commission conclut à la nécessité d'une nouvelle carte établie d'après les procédés